



## RAPPORT pour les années 2019 et 2020 du Comité et de la Délégation musicale

Adressé aux membres en avril 2021

### Remarques préalables

1. L'assemblée générale de notre association n'a pas pu avoir lieu en 2020. En conséquence, la période couverte par ce rapport débute fin mars 2019 et se termine au fin mars 2021.
2. Nous vous remercions de prendre connaissance de ce rapport ainsi que des comptes et de faire part de vos éventuelles remarques par écrit au Comité d'ici au **22 mai** par courriel ou par courrier.

### Table des matières

1. Etat du mouvement – Démissions/admissions .....	1
Chœurs.....	1
Membres individuels.....	2
2. Activités durant l'année 2019 .....	2
Assemblée générale – 50ème anniversaire A Cœur Joie Suisse – 2 février 2019 .....	2
Festimusique Moudon – 8 - 9 juin 2019.....	2
Grand Atelier Opéra à bord .....	2
3. Activités durant l'année 2020 .....	3
Considérations générales .....	3
4. ACJ – vie de l'association.....	3
Communication .....	3
Bulletin .....	3
Lettres électroniques.....	3
Site internet .....	3
Comité.....	3
Délégation musicale .....	4

### 1. Etat du mouvement – Démissions/admissions

#### Chœurs

Admission : aucune.

Démissions : Passion Gospel, Chœur mixte de Corseaux. Le Madrigal du Jorat s'est dissout.

Au 31 décembre 2020, nous comptons ainsi 18 chorales.

## Membres individuels

En 2019, ACJ Suisse a enregistré l'adhésion de 13 nouveaux membres. Nous avons enregistré 19 démissions et un décès. En 2020 et début 2021, nous avons enregistré 2 adhésions, 6 démissions et 3 décès.

Ainsi, au 31 mars 2021, A Cœur Joie Suisse comptait 180 membres individuels – soit 18 de moins qu'au 31 mars 2019 – 33 couples membres – soit 2 de plus, pour un total de 246 personnes.

Bien sûr sans comptabiliser les chanteurs des 21 chorales membres qui représentent eux env. 860 choristes. Au total, A Cœur Joie Suisse compte ainsi env. 1'120 membres.

## 2. Activités durant l'année 2019

### Assemblée générale – 50<sup>ème</sup> anniversaire A Cœur Joie Suisse – 2 février 2019

Début février, A Cœur Joie célébrait ses 50 ans. Magnifiquement reçue par l'Harmonie de Crissier, une très nombreuse assistance a participé à cette journée. Trois chef.fe.s ont tour à tour permis la découverte de leur propre composition ou d'un arrangement original.

La journée s'est terminée par un concert offert tout d'abord par les participants à la Master Class pour chef.fe.s de chœur organisée conjointement avec l'AVDC et conduite en parallèle par le compositeur letton Ēriks Ešņvalds. Ensuite, ce fut la concert présenté par le Chœur 137 dirigé par Fabien Volery.

Cette journée l'a démontré de façon éclatante : le partage de la joie de chanter ensemble représente toujours un moteur important pour les activités de notre association. Votre Comité regrette de ne pas avoir pu vous proposer de telles activités pour 2020 et se réjouit de pouvoir bientôt proposer des moments de partage entre chanteurs membres de chœurs ou membres individuel.le.s.

Grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle journée : les organisateurs Pauline Gobits et Patrick Charles, appuyés par le Comité, aux chef.fe.s Edwige Clot, Johanna Hernandez et Alvis Pinton et à leurs chœurs – l'Harmonie des Forêts, le JAM *Jeunes Arzier-Le Muids* et la Chanson du Val de l'Aire, et bien sûr à l'Harmonie de Crissier qui a assuré sur tous les plans, y compris aux fourneaux.

### Festimusique Moudon – 8 - 9 juin 2019

Notre association a participé à l'organisation de ce festival mis sur pied par l'Association romande de musiques populaires dont nous sommes membres. Quelques bénévoles que nous remercions chaleureusement ont tenu la buvette ou participé à la conduite des concerts.

FestiMusiques a rassemblé près de 700 musiciens et chanteurs dans la cité broyarde. Plus de 70 concerts gratuits étaient répartis sur cinq scènes à travers la ville. Malheureusement, la météo quelque peu capricieuse a retenu une partie du public sur le dimanche.

Festimusique 2020 a malheureusement dû être annulé en raison de la pandémie.

### Grand Atelier Opéra à bord

Lancé en mars, ce Grand Atelier a été conduit par deux artistes lyriques – Leana Durney et Davide Autieri – appuyés par André Denys et Philippe Fallot. Plus de 70 chanteurs y ont participé avec beaucoup d'engagement et d'enthousiasme.

Les 17 répétitions ont eu lieu sur 2018 et sur 2019. Elles se sont déroulées dans un excellent climat grâce au très grand professionnalisme de Leana et Davide. Il convient de relever également l'excellent soutien apporté à ces répétitions par le pianiste Florent Lattuga. Les participants ont fourni un bon travail à domicile grâce au matériel et aux supports tels que pistes musicales et divers outils fournis par Leana et Davide.

Grâce aux démarches didactiques très variées mises en œuvre par les deux responsables musicaux, tous les participants, quel que soit leur niveau, ont pu progresser aisément dans l'apprentissage des pièces et intégrer les éléments chorégraphiques proposés. Alors qu'au départ il était prévu que seule une partie des chanteurs se déplace sur scène, ce sont finalement tous les chanteurs qui ont participé à la mise en mouvement des pièces choisies dans les répertoires de l'opéra, des opérettes et de la chanson et qui constituaient l'essentiel de ce spectacle entièrement conçu par les deux responsables.

Les concerts ont été présentés en mai 2019 à Divonne-les-Bains, Cossonay et Estavayer-le-Lac. La billetterie a bien fonctionné puisque les concerts de Divonne-les-Bains et d'Estavayer-le-Lac ont fait le plein alors qu'une supplémentaire a été organisée à Cossonay. Au total, plus de 1'300 spectateurs ont assisté aux concerts.

Le public a bien apprécié le spectacle proposé et l'a exprimé par des applaudissements nourris. Cet accueil chaleureux se rajoutant au plaisir ressenti durant les répétitions a suscité une très forte envie chez les participants de renouveler cette expérience. Nous avons pris bonne note de la demande de proposer à nouveau une telle activité. Bien évidemment, les circonstances actuelles ne permettent pas encore de l'envisager.

Enfin, au plan financier, ce projet a dégagé un bénéfice de CHF 12'411.90 pour des charges totales entre 2018 et 2019 de CHF 64'566.27. Il faut relever que, au-delà du succès de la billetterie, ce résultat a été possible notamment grâce au soutien bénévole des chefs André Denys et Philippe Fallot, des dons de quelques mécènes et entreprises et d'un soutien de CHF 10'000.- de la Loterie romande.

### **3. Activités durant l'année 2020**

Malheureusement, en raison de la pandémie et des incertitudes, contraintes voire impossibilités liées aux mesures sanitaires, il n'a pas été possible d'organiser ou de planifier des activités à proposer à nos membres.

#### **Considérations générales**

En intégrant les contraintes et en saisissant les opportunités créées par le contexte particulier que nous vivons, votre Comité a poursuivi ses réflexions avec comme souci premier de redynamiser le mouvement. Lors de l'assemblée générale 2022, votre Comité vous présentera diverses pistes pour y parvenir parmi lesquelles certaines devraient se concrétiser par des changements apportés à nos statuts.

### **4. ACJ – vie de l'association**

#### **Communication**

En 2019 et 2020, le domaine de la communication a été géré par l'équipe composée de Pauline Gobits et Patrick Charles.

#### **Bulletin**

Sous la forme inaugurée en 2017, notre Bulletin fut très apprécié : cette publication a assurément trouvé sa place auprès d'un public intéressé par l'art choral. Malheureusement, cette publication s'est arrêtée avec le N° 108. Le contenu rédactionnel de ce Bulletin étant consacré essentiellement aux activités passées ou à venir de notre association, de ses chœurs ou d'autres groupes, il ne faisait plus sens faute de matière d'éditer cette publication. Par ailleurs, son équipe de rédaction conduite par Patrick Charles et Pauline Gobits a souhaité être relevée de sa responsabilité.

Notre Comité les remercie très chaleureusement pour la qualité et le volume du travail qu'ils ont fourni. Nous sommes heureux que leurs efforts aient été reconnus par les lecteurs qui ont exprimé leur satisfaction et leur plaisir à lire une telle publication. Il conviendra donc de renouveler notre équipe et de définir la forme que prendra la communication de notre association à l'avenir.

Nous remercions aussi Anne-Marie Schlaeppli qui a assumé bénévolement et avec beaucoup de rigueur le rôle important de correctrice de notre publication et Manès Aegerter qui a assumé la mise en page des derniers numéros.

#### **Lettres électroniques**

Ce média a été utilisé en 2019 et 2020 sous la forme de lettres d'informations adressées aux chorales et aux membres avec en complément des envois papier pour les personnes dont nous ne disposons pas de l'adresse

#### **Site internet**

Le site est bien fréquenté. Nous vous encourageons vivement à fréquenter régulièrement ce site afin de rester en contact avec l'actualité.

#### **Comité**

Le Comité a tenu 6 séances de travail durant l'année 2019 ainsi que 2 séances puis 4 visioconférences en 2020.

Au 29 août 2020, Eddy Gaspoz nous a adressé sa démission du Comité qu'il a ainsi quitté avec effet immédiat.

Sur 2019, votre Comité a travaillé à la modification des statuts de notre association afin de vous présenter lors de l'AG 2020 des changements importants devant permettre à A Cœur Joie Suisse d'assurer son existence de nombreuses années encore alors que le contexte dans lequel nous évoluons change profondément. Cette présentation est repoussée à l'AG que nous espérons pouvoir organiser début 2022.

Sur 2020, le Comité a d'abord travaillé à l'organisation de l'Assemblée générale alors prévue le 21 mars à Arzier-Le Muids. Les premières mesures sanitaires imposées en raison de la pandémie nous ont amené à repousser puis à annuler cette rencontre.

Par la suite, le travail de votre Comité a consisté essentiellement à participer aux réflexions inter-associations, en particulier IG Chorama – communauté d'intérêt pour les activités chorales en Suisse – en vue de tenter de maintenir puis de reprendre des activités chorales malgré la pandémie. Dans ce contexte, votre Comité collabore à l'organisation d'une campagne nationale d'information destinée à promouvoir l'idée que les activités chorales peuvent se dérouler en toute sécurité pour les chanteurs.

Nous avons également réalisé quelques opérations de communication visant à garder le contact avec nos membres et à relayer aux chorales des suggestions d'activités pour ces temps de crise sanitaire. Celles-ci ont suscité des retours très positifs.

Durant cette année particulière, votre Comité s'est notamment intéressé aux chef.fe.s de chœurs et à leur statut personnel. En effet, la crise sanitaire ayant eu pour effet de stopper les activités de nos chœurs, elle a eu un impact direct sur la plupart des chef.fe.s de chœur. Dans beaucoup de situations, le statut des chef.fe.s de chœur s'est révélé être précaire. Car des chœurs ont été dans l'impossibilité de maintenir la rémunération de leur chef.fe dans ce contexte particulier. Pour le chef ou la chef.fe concerné.e, l'impact de cette absence de rémunération était très variable suivant la place qu'occupe pour lui ou pour elle la direction de chœurs dans ses activités professionnelles et donc dans ses sources de revenus.

Cette situation est d'autant plus difficile donc pour les chef.fe.s qui se vouent comme professionnel.le.s à la direction de nombreux chœurs et qui ne disposent pas d'un revenu garanti suffisant par le biais d'une autre activité, telle que l'enseignement par exemple. Non seulement leurs revenus sont devenus aléatoires mais, même hors situation particulière de pandémie par exemple, leur prévoyance par le 2<sup>ème</sup> pilier est très lacunaire.

C'est ainsi que votre Comité a proposé d'étendre cette réflexion par visioconférence aux chef.fe.s concerné.e.s au sein de ACJ Suisse et pour d'autres associations. Ces visioconférences ont montré la grande variété des statuts et surtout que le cadre légal applicable aux relations entre employeur et employé ou entre indépendant et client n'est pas toujours appliqué voire connu.

Il est légitime de percevoir cette situation comme un manque de respect à l'égard de professionnel.le.s bien formé.e.s dont nous avons besoin. Mais aussi, cette fois du point de vue des chœurs, une telle situation peut à terme engendrer des difficultés à recruter des chef.fe.s ou à les voir s'engager durablement en raison de la précarité de leur statut.

Les chœurs ont ainsi tout à gagner à voir cette situation évoluer. Votre comité a déjà expérimenté quelques pistes dont certaines s'avèrent trop coûteuses ou peu satisfaisantes au plan financier pour les chœurs ou les chef.fe.s. Nous poursuivons la recherche de solutions dans ce domaine.

## Délégation musicale

Quelque peu en latence ces dernières années, la Délégation musicale a retrouvé de la vigueur fin 2020 – début 2021 grâce aux démarches conduites par son président Fabien Volery en vue de recruter de nouveaux membres. Nous sommes heureux d'accueillir 3 nouveaux chefs en son sein : Stéphane Cosandey, Antoine Krattinger et Fabien Renevey.

Début 2021, cette Délégation musicale renouvelée a entamé des réflexions en vue de proposer des activités variées et souvent originales à nos membres et aux chœurs. Il est prématuré de les présenter maintenant et surtout dans le cadre de ce rapport.

Notre Comité tient cependant à exprimer sa grande satisfaction : les propositions qui sont émises, certaines d'ailleurs déjà très avancées, concrétisent l'objectif principal de la période ouverte par la co-présidence initiée en 2013. En effet, il est capital pour une association comme la nôtre que le rajeunissement de ses cadres se réalise. Nous pouvons maintenant constater que par sa Délégation musicale A Cœur Joie Suisse sera en mesure de proposer des activités de qualité visant un public plus jeune sans pour autant exclure les plus expérimentés d'entre nous.